



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-142741>

Département(s) de publication : **93**

Annonce n° **24-142741**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : MAIRIE AULNAY SOUS BOIS

**Forme juridique de l'acheteur** : Autorité locale

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Missions de repérage, diagnostic et mesures diverses liées aux matériaux et produits contenant de l'amiante et constat de risque d'exposition au plomb - année 2025 reconductible jusqu'en 2028

**Description** : Missions de repérage, diagnostic et mesures diverses liées aux matériaux et produits contenant de l'amiante et constat de risque d'exposition au plomb - année 2025 reconductible jusqu'en 2028

**Identifiant de la procédure** : 4374d9eb-74ef-46ae-bd65-7a6ad0069a3f

**Identifiant interne** : BAT 24-11

**Type de procédure** : Ouverte

##### 2.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale ( cpv )** : 71351100 Services de préparation et d'analyse de carottage

**Nomenclature supplémentaire ( cpv )** : 71620000 Services d'analyses

**Nomenclature supplémentaire ( cpv )** : 71631000 Services d'inspection technique

##### 2.1.2 Lieu d'exécution

**Ville** : AULNAY-SOUS-BOIS

**Code postal** : 93600

**Subdivision pays (NUTS)** : Seine-Saint-Denis ( FR106 )

**Pays** : France

**Informations complémentaires** : La présente consultation est passée selon une procédure d'appel d'offres ouvert selon les dispositions des articles L.2124-2 et R.2161-2 à 5 du CodChaque lot constitue un accord-cadre mono-attributaire exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande dans les conditions fixées aux articles R. 2162-13 et R.2162-14 du Code de la commande publique. En application de l'article R. 2162-4 du Code de la Commande Publique, chaque accord-cadre est passé sans minimum et avec un maximum. Les prix des prestations sont traités à prix unitaires. L'accord-cadre concerne une prestation intellectuelle. Par conséquent, il est soumis au C. C.A.G.-P.I. de la commande publique. En application de l'article R.2162-4 du Code de la commande publique, les montants suivants sont prévus, par lot : Lot 1 : sans montant minimum annuel HT et avec un montant maximum de 200 000Euros HT Lot 2 : sans montant annuel HT et avec un montant maximum de 20 000Euros HT. Chaque lot est conclu pour une première période allant de sa notification jusqu'au 31 décembre 2025. L'accord-cadre peut être reconduit par périodes successives d'un (1) an dans la limite de trois (3) reconductions jusqu'au 31 décembre 2028. Le contrat ne pourra excéder une durée totale de quatre (4) ans. La reconduction est considérée comme acceptée si aucune décision contraire n'est prise par le pouvoir adjudicateur au moins quatre (4) mois avant chaque date d'anniversaire du contrat. Conformément à l'article R2112-4 du Code de la commande publique, la reconduction prévue dans l'accord-cadre est tacite et le titulaire ne peut s'y opposer. Les délais d'exécution sont définis à l'article 3 du Cahier des Clauses Administratives Particulières. Co-traitance (articles R2142-19 à R2142-27 du Code de la commande publique) Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme juridique de groupement (conjoint ou solidaire). En vertu de l'article R2142-21 du Code de la commande publique, il est interdit aux soumissionnaires de présenter plusieurs offres en agissant à la fois : - En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ; - En qualité de membres de plusieurs groupements. Sous-traitance (articles L2193-1 à L2193-14 du Code de la commande publique) L'offre, qu'elle soit présentée par une seule entreprise ou par un groupement, devra indiquer tous les sous-traitants connus lors de son dépôt. Elle devra également indiquer les prestations (et leur montant) dont la sous-traitance est envisagée, la dénomination et la qualité des sous-traitants qui l'exécuteront à la place du titulaire. Conformément aux dispositions des articles R.2191-3 et suivants du Code de la commande publique, une avance est accordée au titulaire d'un accord-cadre, sauf stipulation contraire à l'Acte d'engagement, pour chaque bon de commande d'un montant supérieur à 50 000 Euros HT et d'une durée d'exécution supérieure à deux (2) mois. Le montant de l'avance est fixé à 5,00 % du montant initial du bon de commande, toutes taxes comprises, si sa durée est inférieure ou égale à douze (12) mois ; si cette durée est supérieure à douze (12) mois, l'avance est égale à 5,00 % d'une somme égale à douze (12) fois le montant mentionné ci-dessus divisé par cette durée exprimée en mois. Le montant de l'avance est fixé à 5% sauf si le titulaire ou un sous-traitant est une PME : dans ce dernier cas, l'avance est portée à 10%. Le montant de l'avance ne peut être affecté par la mise en oeuvre d'une clause de variation de prix. Le remboursement de l'avance commence lorsque le montant des prestations exécutées par le titulaire atteint ou dépasse 65,00 % du montant TTC du bon de commande. Il doit être terminé lorsque ledit montant atteint 80,00 %. Ce remboursement s'effectue par précompte sur les sommes dues ultérieurement au titulaire à titre d'acompte ou de solde. Cette consultation ne comporte aucune des

conditions particulières d'exécution visées par l'article R2132-1 du Code de la commande publique. Aucune prestation n'est réservée au profit d'entreprises ou d'établissement visés par les articles L2113-12 et L2113-15 du Code de la commande publique.

#### 2.1.4 Informations générales

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

#### 2.1.5 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Le soumissionnaire doit présenter une offre pour l'ensemble des lots**

#### 2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux :

## Section 5 - Lot

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

**Titre :** Missions de repérage, diagnostic et mesures diverses liées aux matériaux et produits contenant de l'amiante

**Description :** Missions de repérage, diagnostic et mesures diverses liées aux matériaux et produits contenant de l'amiante

**Identifiant interne :** LOT-0001

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 71351100 Services de préparation et d'analyse de carottage

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Ville :** AULNAY-SOUS-BOIS

**Code postal :** 93600

**Subdivision pays (NUTS) :** Seine-Saint-Denis ( FR106 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

#### 5.1.3 Durée estimée

**Durée :** 12 Mois

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Description :** -Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires de prestations de services identiques ou similaires à l'objet du présent marché, et réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (2021, 2022 et 2023) ; -Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels en cours de validité ; -Liste des principaux services exécutés au cours des trois dernières années (2021, 2022 et 2023), indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les services sont prouvés par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. Cette liste fait l'objet d'une annexe au Règlement de Consultation (annexe n° 1). Les services exécutés sont prouvés par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. - Certifications et documents particuliers requis :

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** -Le certificat de compétence suivant l'arrêté du 23 février 2012 modifié définissant les modalités de la formation des travailleurs à la prévention des risques liés à l'amiante ; -Le certificat de compétence suivant l'arrêté du 02 juillet 2018 qui définit la certification des compétences des personnes physiques, opérateurs de repérages ; -L'accréditation délivrée par le COFRAC ou équivalent ; - L'accréditation suivant le référentiel de la norme NF EN 15-527 ou équivalent ; - Une attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle, en cours de validité comprenant les garanties minimales définies au CCAP.

**5.1.10 Critères d'attribution****Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** Le critère « Prix », pondéré à hauteur de 60% sera apprécié au regard : -Du Détail Quantitatif Estimatif (DQE) masqué (non communiqué aux soumissionnaires), complété par le pouvoir adjudicateur à partir des prix du Bordereau de Prix Unitaires (B.P.U.) - Annexe n°3 à l'A.E 100 %

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Le critère « Valeur technique », pondéré à hauteur de 15% sera apprécié au regard du Cadre de Mémoire Technique (C.M.T.) - Annexe n°6 à l'A.E remis par le soumissionnaire à l'appui de son offre. La valeur technique de l'offre sera évaluée en fonction des sous-critères suivants : -Pertinence des 5 rapports types présentés pour chacune des missions par rapport à la législation et notamment au respect de la norme N.F.X46-020 et adaptation aux prescriptions du C.C.T.P (30%) -Pertinence de la méthodologie relative à la réalisation de chaque mission prévue au CCTP, y compris organisation proposée, moyens matériels mis en oeuvre, y compris moyens logiciels pour la création et l'accès la plateforme dématérialisée contenant l'ensemble des rapports mis à jour (60%) - Pertinence des moyens humains proposés par rapport à la réalisation de chaque

mission dans le respect notamment de la norme N.F.X46-020 et du C.C.T.P avec présentation des C.V (formations/expériences) et attestations de compétence de l'équipe dédiée et identification nominative d'un référent du marché (10%).

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Le critère « Délais » pondéré à hauteur de 25%, sera apprécié au regard du bordereau des délais (annexe n°7 de l'A.E) complété et remis par le soumissionnaire à l'appui de son offre.

**5.1.11 Documents de marché**

**Date limite de demande d'informations complémentaires :** 14/01/2025 à 12:00

**Adresse des documents de marché :** <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

**5.1.12 Conditions du marché public**

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** [www.achatpublic.com](http://www.achatpublic.com)

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Requise

**Variantes :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 20/01/2025 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre :** 180 Jour

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Pas encore connu

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** non

**Le paiement en ligne sera utilisé :** non

**Informations relatives aux délais de recours :** En cas de litige résultant du présent règlement de la consultation, le tribunal administratif compétent sera celui du domicile de la personne publique, à savoir le tribunal administratif de Montreuil, 7 rue Catherine Puig, 93100 MONTREUIL. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible sur le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) Les renseignements relatifs aux voies et délais de recours peuvent être obtenus auprès du greffe dudit tribunal.

**5.1.15 Techniques**

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, avec remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique :** non

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de Montreuil

**5.1 Identifiant technique du lot :** LOT-0002

**Titre :** Mission de constat de risque d'exposition au plomb

**Description :** Mission de constat de risque d'exposition au plomb

**Identifiant interne :** LOT-0002

**5.1.1 Objet**

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 71351100 Services de préparation et d'analyse de carottage

**5.1.2 Lieu d'exécution**

**Ville :** AULNAY-SOUS-BOIS

**Code postal :** 93600

**Subdivision pays (NUTS) :** Seine-Saint-Denis ( FR106 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

**5.1.3 Durée estimée**

**Durée :** 12 Mois

**5.1.6 Informations générales**

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

**5.1.9 Critères de sélection**

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Description :** -Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires de prestations de services identiques ou similaires à l'objet du présent marché, et réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (2021, 2022 et 2023) ; -Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels en cours de validité ; -Liste des principaux services exécutés au cours des trois dernières années (2021, 2022 et 2023), indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les services sont prouvés par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur

économique. Cette liste fait l'objet d'une annexe au Règlement de Consultation (annexe n° 1). Les services exécutés sont prouvés par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. - Certifications et documents particuliers requis

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** -Le certificat de compétence, avec mention, en cours de validité conformément à l'arrêté du 24 décembre 2021 modifié ; -Une attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle, en cours de validité comprenant les garanties minimales définies au CCAP.

**5.1.10 Critères d'attribution**

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** Le critère « Prix », pondéré à hauteur de 60%, sera apprécié au regard : du Détail Quantitatif Estimatif (D.Q.E.) masqué (non communiqué aux soumissionnaires), complété par le pouvoir adjudicateur à partir des prix du Bordereau des Prix Unitaires (B.P.U.) - Annexe n°3 à l'A.E

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Le critère « Valeur technique », pondéré à hauteur de 15%, sera apprécié au regard du Cadre du Mémoire Technique (C.M.T.) - Annexe n°6 à l'A.E remis par le soumissionnaire à l'appui de son offre. La valeur technique de l'offre sera évaluée en fonction des sous-critères suivants : -Pertinence de la méthodologie relative à la réalisation de chaque mission prévue au CCTP, y compris organisation proposée, et moyens matériels mis en oeuvre, y compris moyens logiciels pour la création et l'accès la plateforme dématérialisée contenant l'ensemble des rapports mis à jour (80%) ; -Pertinence des moyens humains proposés par rapport à la réalisation de chaque mission dans le respect notamment de la norme N.F.X46-020 et du C.C.T.P avec présentation des C.V (formations/expériences) et attestation de compétence de l'équipe dédiée et identification nominative d'un référent du marché (20%).

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Le critère « Délais » pondéré à hauteur de 25%, sera apprécié au regard du bordereau des délais (annexe n°7 de l'A.E) complété et remis par le soumissionnaire à l'appui de son offre et sera évalué en fonction des sous-critères suivants : -Sous-critère n°1 : Un planning détaillé d'exécution des prestations et par phase - 40% ; -Sous-critère n°2 : L'engagement du candidat sur les délais d'exécution - 60%.

**5.1.11 Documents de marché**

**Date limite de demande d'informations complémentaires :** 14/01/2025 à 12:00

**Adresse des documents de marché :** <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

##### Conditions de présentation :

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** [www.achatpublic.com](http://www.achatpublic.com)

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Requise

**Variantes :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 20/01/2025 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre :** 180 Jour

##### Conditions du marché :

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Pas encore connu

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** non

**Le paiement en ligne sera utilisé :** non

**Informations relatives aux délais de recours :** En cas de litige résultant du présent règlement de la consultation, le tribunal administratif compétent sera celui du domicile de la personne publique, à savoir le tribunal administratif de Montreuil, 7 rue Catherine Puig, 93100 MONTREUIL. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible sur le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr). Les renseignements relatifs aux voies et délais de recours peuvent être obtenus auprès du greffe dudit tribunal.

#### 5.1.15 Techniques

##### Accord-cadre :

Accord-cadre, avec remise en concurrence

##### Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique :** non

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de Montreuil

## Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

**Nom officiel :** MAIRIE AULNAY SOUS BOIS

**Numéro d'enregistrement :** 21930005000016

**Adresse postale :** Place de l'hôtel de Ville

**Ville** : Aulnay sous bois

**Code postal** : 93600

**Subdivision pays (NUTS)** : Seine-Saint-Denis ( FR106 )

**Pays** : France

**Point de contact** : Direction des Affaires Juridiques et de la Commande Publique

**Adresse électronique** : marches-publics@aulnay-sous-bois.com

**Téléphone** : 0148796317

**Profil de l'acheteur** : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

**Rôles de cette organisation** :

**Acheteur**

8.1 ORG-0002

**Nom officiel** : Tribunal Administratif de Montreuil

**Numéro d'enregistrement** : 130000686900015

**Adresse postale** : 7 rue Catherine PUIG 7 rue Catherine PUIG 7 rue Catherine PUIG

**Ville** : MONTREUIL

**Code postal** : 93100

**Subdivision pays (NUTS)** : Seine-Saint-Denis ( FR106 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : greffe.ta-montreuil@juradm.fr

**Téléphone** : 0149202000

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation chargée des procédures de recours**

## **Section 11 - Informations relatives à l'avis**

### **11.1 Informations relatives à l'avis**

**Identifiant/version de l'avis** : aea6ca81-535b-46d2-a47a-5b560cb5d627 - 01

**Type de formulaire** : Mise en concurrence

**Type d'avis** : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis** : 19/12/2024 à 14:00

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible** : français

### **11.2 Informations relatives à la publication**

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 19/12/2024